

# Lettre d'informations municipales

A l'attention des habitants d'Epiais-Rhus

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 17h à 19h, le samedi de 10h à 12h.

Permanence téléphonique toute la journée au 01.34.66.62.33

Email : mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr - site internet : www.epiais-rhus.fr

Mars 2009, numéro 71

## Agenda du village

**16 mars** - Réunion du **Foyer Rural** à 20h30 pour la **préparation de la brocante**

**21 mars** - Assemblée Générale du Foyer Rural à 18h

**27 mars** - **Conseil Municipal** à 20h30

**28 mars** - "Je jardine mon village" - à la rencontre des habitants dans les rues (cf. page 4)

**4 avril** de 11h à 12h - bourse aux plantes devant l'église

## Inscriptions scolaires

Les enfants nés en 2006 et les nouveaux venus dans le village vont faire leur première entrée à l'école au mois de septembre prochain. Vous pouvez dès maintenant les inscrire en vous présentant en Mairie, munis de votre livret de famille, pour obtenir un certificat d'inscription scolaire. Ensuite, il s'agira de prendre rendez-vous avec M. Viard, le Directeur de l'Ecole au 01.34.66.44.47



## Rappel : Prévention et santé en Val d'Oise



Dépistage des cancers de l'intestin (en mars) et du sein (en octobre) dans le Val d'Oise, pour les populations de femmes et d'hommes âgés de 50 à 74 ans. Chaque année, 42 000 nouveaux cas de cancers du sein et 36 000 de cancer de l'intestin. Le dépistage permet de déceler d'éventuelles anomalies très tôt en l'absence de symptômes, les chances de guérison sont plus grandes. Parlez-en avec votre médecin. Pour plus de renseignements N° vert : 0800 332 357

Le repas des anciens a réuni **lundi 9 mars** une cinquantaine de convives enthousiastes sur la péniche Eldorado, à Pontoise, pour un déjeuner-croisière sur l'Oise, suivi d'une animation musicale. Cette journée a été très appréciée par les participants.

A l'an prochain !



La Direction Générale de la Modernisation de l'Etat a mis en service au début du mois de janvier 2009, une nouvelle démarche en ligne relative au **changement de nom d'usage**, suite au mariage.

Ce dispositif a pour but de simplifier les démarches des personnes qui choisissent d'adopter comme nom d'usage celui de leur conjoint.

En **une seule démarche**, l'usager peut informer les services de l'assurance maladie (CPAM), la CAF, le bureau du service national, et au cours du 1er semestre, la CNAV et le pôle emploi.

Pour **déclarer en ligne** un changement de nom d'usage, il suffit d'ouvrir un compte personnel sur « **mon.service-public.fr** ». Cet espace est accessible depuis la page d'accueil du portail [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



**Mercredi 8 avril de 14h à 17h00** à la Maison du Parc à Théméricourt, formation sur « **le greffage des variétés fruitières** » animée par les *Croqueurs de pommes d'Île de France* et l'association *Connaître et Protéger la Nature de la Vallée du Sausseron*.

## Petit rappel de savoir-vivre...

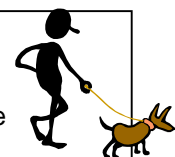
Lorsque vous sortez en promenade avec votre animal de compagnie, aussi gentil soit-il avec vous, il est important de le tenir en laisse, et a fortiori lorsque vous croisez d'autres personnes ayant également un chien. Cela évite les

conflits entre les animaux, et parfois même entre les propriétaires... En outre, il y a moins de risque que le chien ne se sauve.

Rappelons que le maître est responsable de son chien s'il agresse une personne ou un autre animal. Cela n'est pas sans conséquen-

ces.

Enfin les personnes détenant un animal de 1ère ou 2ème catégorie, sont tenues de le déclarer chaque année en Mairie (cf. *feuille du mois de décembre 2008 sur le renforcement des conditions de détention*)



### 1°) Vacations funéraires

Considérant que le montant unitaire des vacations funéraires doit désormais s'établir entre 20 et 25 €, en application de la loi du 19 décembre 2008,

Monsieur le Maire propose de fixer le montant de la vacation de police à 20 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, DECIDE de fixer le montant de la vacation de police à 20 €

### 2°) Indemnité de Conseil allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur des Communes - Exercice 2008

Considérant la qualité des relations que la commune d'Epiais-Rhus entretient avec la Trésorerie de l'Isle Adam,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, DECIDE de verser 100 % de l'indemnité de conseil à Monsieur Jean-Jacques Le Guyader, Trésorier de l'Isle Adam au titre de l'exercice 2008, soit 349,58 euros net (383,12 € brut).

### 3°) Syndicat Intercommunal Electricité et Réseaux de Câbles du Vexin (SIERC)

Considérant la nécessité de continuer l'enfouissement du réseau téléphonique aérien dans la seconde partie de la rue Saint Didier et dans la rue de Normandie,

Considérant que ces travaux sont subventionnés à hauteur de 70 % du montant HT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, APPROUVE le projet d'enfouissement du réseau Télécom de la rue Saint Didier et de la rue de Normandie,

SOLLICITE l'aide du SIERC pour le financement, à hauteur de 70 % du montant HT des travaux.

S'ENGAGE à prendre en charge la somme non couverte par la subvention.

DIT que les travaux ne seront entrepris qu'à réception de la notification de subvention.

### 4°) Travaux d'isolation et de chauffage à l'école des Bosquets - Demande de subvention au Conseil Général : « Fonds scolaires »

Considérant que la porte d'entrée de l'école des Bosquets ne répond plus aux normes de sécurité et d'économie d'énergie, elle se verrouille mal et ne possède pas de fermeture trois points, enfin des espacements sur les côtés révèlent une mauvaise étanchéité,

Considérant que les radiateurs actuels sont des convecteurs obsolètes consommant beaucoup d'électricité pour un faible rendement, ils ne sont pas adaptés à une école et au volume des pièces.

Considérant que ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention du Conseil Général de 75 % du montant HT pour « Fonds Scolaires »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, APPROUVE le projet de travaux d'isolation et de chauffage à l'Ecole des Bosquets

SOLLICITE l'aide du Conseil Général à hauteur de 75 % du montant HT,

S'ENGAGE à prendre en charge la somme non couverte par la subvention.

DIT que les travaux ne seront entrepris qu'à réception de la notification de subvention.

### 5°) Garderie du matin

Afin d'assouplir les conditions de garderie du matin, Monsieur le Maire propose de définir deux tranches horaires : la première de 7h20 à 8h20 et la seconde de 7h50 à 8h20

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE la création des deux tranches horaires pour la garderie du matin

APPROUVE les nouveaux tarifs définis comme suit :

7h20- 8h20 : 3,00 €

7h50 – 8h20 : 2,00 €



### 6°) Vols de nuit

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil d'une demande de la DIRAP (Défense des Intérêts des Riverains de l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles en Vexin) invitant les municipalités à délibérer sur les vols de nuit.

Le Conseil Municipal, réuni ce jour, en accord avec les préconisations de l'OMS, **DEMANDE** un couvre-feu d'une durée de 8 heures consécutives sur les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et du Bourget.

Le Conseil Municipal insiste sur le fait que cette résolution doit s'appliquer également à l'aérodrome de Cormeilles en Vexin et **DEMANDE** l'arrêt des vols nocturnes durant 8 heures consécutives.

### 7°) Demande de subvention auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français pour l'opération « je jardine mon village »



Monsieur le Maire présente le dossier établi en partenariat avec le CAUE du Val d'Oise pour la mise en place de l'opération « je jardine mon village »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE le projet établi en partenariat avec le CAUE du Val d'Oise pour l'opération « je jardine mon village » pour un montant de 13 371,56 € HT

SOLLICITE le versement d'une subvention à hauteur de 70 % du montant HT des travaux auprès du Parc Naturel Régional du Vexin français

S'ENGAGE à financer la part non subventionnée sur ses fonds propres

S'ENGAGE à réaliser l'opération sous sa maîtrise d'ouvrage et à y associer le Parc

S'ENGAGE à ne pas commencer les travaux avant notification de la subvention par le PNR

## Les échos de l'interco et des environs...

**Samedi 28 mars - Découverte des amphibiens** au marais du Rabuais, espace naturel sensible. Sortie gratuite, inscription obligatoire au 0 810 16 40 45

**Dimanche 29 mars - 8ème fête de l'épouvantail à Sagy**, au musée de la moisson, de 10h à 18h. Informations au 01 34 66 39 62

**Vendredi 3 avril - Conférence sur l'art et l'économie** à 20h30 dans la salle du Conseil de la Mairie d'Auvers sur Oise

**Samedi 4 avril - Rallye pédestre « arts de la table - couleurs »** ou comment découvrir Pontoise d'une autre manière (promenade, recherche, observation...) Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme au 01 30 38 24 45

**Dimanche 5 avril - Visite à thème : le Quartier de l'Hermitage.** Rendez vous à 14h30 à l'Office de tourisme de Pontoise.

**Dimanche 5 et 12 avril - Visite du site archéologique de Genainville.** Rendez-vous à 14h30, place de l'Eglise de Genainville. Renseignements au 01 34 67 05 93 ou sur le site [www.assage.asso.fr](http://www.assage.asso.fr)

**Dimanche 12 avril - Chasse aux œufs de Pâques** dans le Parc du Château de Théméricourt. Animation à la Maison du Parc, à partir de 3 ans. Inscription obligatoire au 0 810 16 40 45.  
Tarif 3 € par enfant.



## Du côté de l'école ...

**La mare** : La mare a été réalisée, elle mesure 2,50m x 1,20m et est profonde de 30cm, un bac de rétention d'eau de 50cm de profondeur permettra aux têtards de s'y réfugier pendant les fortes chaleurs.



Elle a été sécurisée par les agents municipaux, avec la pose d'un grillage rigide de 1,80m de haut. Une porte d'une largeur de 1,50m et de 1,80m de haut en permet l'accès en toute sécurité. Les enfants peuvent commencer leur étude sur la biodiversité.

**Toilettes de la classe maternelle** : Les lavabos des petits ont été remplacés, fini le tourniquet central qui gênait la circulation dans les toilettes, par ailleurs nous allons faire des économies d'eau, en effet les robinets sont individuels et n'alimentent qu'un point d'eau à la fois, contrairement au tourniquet qui alimentait les 5 points d'eau en même temps. Les employés communaux ont procédé aux finitions de peinture et à la pose de carrelage.



De plus nous avons amélioré la sécurité en matière de circulation et d'évacuation des locaux.

**Batribox** : L'école a fourni à chaque élève une *batribox*, petite boîte en carton qui permet aux enfants de collecter les piles usagées et de les ramener aux points de collecte de l'école (ou de la mairie). Cette action s'inscrit dans le programme européen de recyclage qui a fixé un taux de collecte de 25 % des ventes annuelles d'ici 2012 et 45 % d'ici 2016. Si la France a déjà atteint son premier objectif, il lui reste encore des progrès à faire : avec 31 % de collecte, elle occupe la cinquième place au classement européen derrière l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas.

## Mars : le mois des haies champêtres dans le village !

→ La plantation à Rhus que nous vous avons présentée en 2008 pour lutter contre les problèmes de ruissellement, subventionnée par le PNR, est en cours de réalisation. Il s'agit de deux haies (une haie simple de 325 m et une haie double de 150 m) plantées sur un petit talus au dessus d'un fossé pour renforcer la résistance à l'écoulement de l'eau lors des fortes chutes de pluie. Suite à un appel d'offres, c'est l'association VIE VERT qui a été retenue pour mettre en place les arbustes.

Ce projet a obtenu une mention au Grand Prix de l'Environnement des Villes d'Ile de France en 2008.



→ Une vingtaine d'habitants du village se sont retrouvés samedi 7 mars pour planter deux haies sur les parcelles de M. Pamart, cette opération a pu avoir lieu grâce à la volonté du propriétaire du terrain, à l'aide de la FICEVY (Fédération des Chasseurs des Yvelines, du Val d'Oise et de l'Essonne) qui a fourni les plants et à celle du PNR qui a assuré la coordination. Agriculteurs et habitants ont pu donc oeuvrer ensemble pour la biodiversité du village et apprendre à mieux se connaître! Les plus jeunes, très motivés, ont même eu la joie de faire un tour en tracteur !



**Prochain rendez-vous samedi 20 mars à 8h30 devant le hangar de M. Pamart.**



## e jardine mon village

Le nombre de participants à cette opération étant important, le projet va s'étaler sur trois ans. 2009 va être consacrée à l'entrée principale du village à partir de la D22 : la Tuilerie, la rue de Normandie et la rue du Présard. Sylvie Cachin, éco-conseillère et Christiane Walter, paysagiste du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Val d'Oise seront présentes toute la journée du **samedi 28 mars**.

Les habitants sont invités à aller à leur rencontre suivant le planning de rendez-vous informels ci-après :

9h30 - 11h : la Tuilerie

11h-12h30 : la rue de Normandie de la Tuilerie jusqu'au niveau du chemin de l'Isle

14h30-17h : le reste de la rue de Normandie et la rue du Présard

Lors de ces rencontres, les habitants élaboreront avec elles leur projet de plantations. Elles les conseilleront sur le choix des plantes qui s'adapteront le mieux à l'emplacement en tenant compte des contraintes du lieu (terrain, exposition, ...) et de l'effet obtenu souhaité (couleur, feuillage, hauteur, ...).

La journée de plantation aura lieu **samedi 9 mai** : Sylvie Cachin et Christiane Walter seront de nouveau présentes et aideront les habitants à disposer les plantes.

### Recépage des saules de la mare de la croix d'Allon

Les vieux saules qui menaçaient de tomber sur la route de Livilliers au niveau de la mare de la croix d'Allon ont été recépés : cette opération consiste à les tailler en laissant 1 à 2 mètres de tronc ce qui permettra aux saules de repousser s'ils sont encore sains.



Le Foyer Rural vous invite à participer à la réunion de préparation de la brocante qui aura lieu le **Lundi 16 mars à 20h30 dans la salle du foyer.**

*Membres ou non de l'association du Foyer Rural, venez nombreux !!!*



### Les Brouettes en Folie



En 2009, à l'occasion de la fête du village, nous allons renouer avec cette tradition imaginaire, et vous proposer les 24 minutes d'Epiais-Rhus en formule Brouette, avec un règlement approprié à tous les âges et toutes équipes.

Ceux ou celles intéressés à la participation de cette manifestation, que ce soit dans les stands, sur la piste ou dans la modification de la brouette doivent se faire connaître auprès de CINEPIAIS.

**Cinepiais@wanadoo.fr**

Ne ratez pas cette occasion de figurer au palmarès de cette course mythique et unique dans le Val d'Oise. Les conditions de course seront accessibles à tous et sans difficultés majeures



Amis lecteurs,

Après avoir contrôlé nos sorties de livres, nous avons constaté que de nombreux livres manquaient sur nos étagères.

Nous vous serions reconnaissants de nous rapporter, dans le plus court délai, les livres que vous auriez empruntés (à partir des années 2005, 2006, 2007, 2008)

Mijo et Françoise vous remercient de votre compréhension, cela aidera au bon fonctionnement de la bibliothèque.

#### →Nouveautés disponibles :

Ulysse de Schmitt Eric Emmanuel

La trahison de Thomas Spence de Besson Philippe

Toxine de Cook Robin

Auprès de moi de Ishiguro

Jardiner avec le changement climatique Don de Philippe Coll, auteur et habitant d'Epiais-Rhus

Le jardinier impatient de Search

Le guide des grands sommets de Tanguy

#### →Nouveautés BD :

Lucky Luck

Les femmes en Blancs

« **Fêtons les anniversaires de Tintin et Bill et Boule** »



50 ans de la mort de **Boris Vian**, né le 10 mars 1920, mort le 23 juin 1959

Boris Vian était un artiste accompli : écrivain, auteur, compositeur, musicien (trompettiste de jazz), poète, traducteur.

Pour mémoire, voici quelques titres :

- L'écume des jours
- J'irai cracher sur vos tombes
- L'automne à Pékin
- L'arrache cœur
- Le déserteur
- Les bâtisseurs d'empire
- Les fourmis
- et tant d'autres...